

Résolution de MM. Jean-Louis Fazio et Roger Deneys: «Pour le respect des limitations de vitesse en ville de Genève».

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 4 décembre 2001)

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant:

- le non-respect des limitations de vitesse au centre-ville par certains conducteurs, notamment sur les pénétrantes au centre-ville;
- le nombre exagéré des accidents dus aux excès de vitesse;
- les nuisances sonores provoquées par les véhicules en infraction,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'intervenir auprès du Conseil d'Etat afin de faire respecter les limitations de vitesse en ville de Genève, notamment par la création d'aménagements adéquats et de contrôles de police.